



Organisation des Nations Unies

CONFERENCE DE PRESSE DES NATIONS UNIES DU MERCREDI 7 JUIN 2017

Théophane Kinda : *Mesdames, mesdemoiselles et messieurs, membres de la presse, auditeurs de Radio Okapi, bonjour et bienvenue à ce rendez-vous hebdomadaire des Nations Unies.*

- **Activités des composantes de la MONUSCO**
- **Activités de l'Equipe-pays**
- **Situation militaire**

Activités des composantes de la MONUSCO

Droits de l'Homme :

Dans le cadre de la célébration de la 3^{ème} édition de la Journée internationale de sensibilisation à l'albinisme le 13 juin, le Bureau Conjoint des Nations Unies aux Droits de l'Homme, conjointement avec le Ministre des Affaires sociales, action humanitaire et solidarité et le Ministre des Droits humains ainsi que les organisations de défense des droits des personnes vivant avec albinisme en RDC, organisent une série d'activités visant à sensibiliser la population congolaise sur les droits de cette catégorie de personnes.

Le lancement de ces activités aura lieu dans la grande salle du collège Boboto, le 13 juin lors d'une cérémonie officielle.

Protection de l'Enfant :

Du 29 mai au 5 juin 2017, la Section Protection de l'Enfant de la MONUSCO a enregistré un total de 40 cas de violations des droits de l'enfant – soit 5 cas par jour – dans le contexte du conflit armé en RDC, et dans l'Est en particulier. Ces violations concernent le recrutement et l'utilisation d'enfants comme combattants, l'enlèvement, les violences sexuelles ainsi que les attaques contre les écoles et les hôpitaux. Les auteurs de ces violations sont les groupes armés Nyatura, FDLR FOCA, Mayi-Mayi Charles, FRPI, Mayi-Mayi Mazembe, Rahiya Mutomboki, Rahiya Mutomboki Kimba, Mayi-Mayi Corps du Christ, M23, APCLS/FDC et la milice Kamuina Nsapu.

La Section Protection de l'Enfant a documenté 28 cas de recrutement et d'utilisation d'enfants par des groupes armés et Kamuina Nsapu. Près de la moitié des cas recensés impliquent des enfants de moins de 15 ans. Cela constitue un crime de guerre au regard des dispositions du Statut de Rome de la Cour pénale internationale. La

Contacts :

MONUSCO : Charles Bambara, Directeur de l'Information publique : bambara@un.org ; tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Félix Prosper Basse, Porte-parole : bassef@un.org ; tél. Bureau +243 81 890 60 24 ; mobile : +243 997 06 8873

Lt-Col Serge Haag, Porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org Tél. Bureau +243 81 890 31 78 ; Mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 7706

Equipe-Pays des Nations Unies : Florence Marchal, Coordonnatrice du Groupe de Communication des Nations Unies : marchalf@un.org; tél +243 997 06 88 04



Organisation des Nations Unies

Section Protection de l'enfant exhorte fermement les groupes armés et la milice à se conformer aux dispositions juridiques nationales et internationales qui interdisent le recrutement et l'utilisation des enfants, et à libérer sans délais les enfants qui se trouvent encore dans leur rang.

En outre, la Section dénonce énergiquement les attaques d'écoles et d'hôpitaux, y compris celles qui ciblent directement le personnel scolaire et médical. Elle s'indigne, à cet effet, devant le meurtre du médecin chef du bloc de chirurgie de l'hôpital général de Mweso, dans le territoire de Masisi, qui a été enlevé par des hommes en armes présentés comme étant des miliciens Mayi-Mayi Nyatura, et a été retrouvé mort le mardi 30 mai 2017. La Section invite les autorités gouvernementales compétentes à faire la lumière sur ce crime de sorte que les coupables ne restent pas impunis.

Durant la période considérée, les rapports de la Section ont également relevé 4 cas de violences sexuelles contre des filles, perpétrées par des éléments du groupe armé Rahiya Mutomboki Kimba et des agents de la PNC à Shabunda et Beni. Par ailleurs, deux officiers des FARDC ont été reconnus coupables de viol sur deux filles mineures par le procureur militaire. Ils ont été condamnés à 20 ans d'emprisonnement. Ces condamnations viennent résolument apporter de la teneur aux actions de lutte contre l'impunité sur le sol congolais. La Section salue les efforts consentis par le gouvernement congolais pour mettre fin à l'impunité contre les exactions commises contre les enfants. Elle encourage le gouvernement à faire rigoureusement appliquer la politique de zéro tolérance en matière de violences sexuelles.

Le 1^{er} juin 2017, la Représentante Spéciale du Président de la République en charge de la lutte contre les violences sexuelles et le recrutement d'enfants, Jeanine Mabunda, s'est rendue à Kananga où les populations locales, y compris les enfants, subissent les effets désastreux du conflit armé qui secoue les provinces du Kasai. Lors de sa visite, la Représentante spéciale s'est faite accompagner d'un représentant de l'UEPNDDR (Unité d'Exécution du Programme national Désarmement-Démobilisation-Réinsertion) et de Colonels des FARDC afin d'adresser les questions clés liées à la lutte contre l'impunité, au Désarmement-Démobilisation-Réinsertion (DDR) des enfants ex-associés à la milice Kamuina Nsapu.

Appui à la Justice et à l'Administration pénitentiaire:

Ce mercredi 7 juin, la MONUSCO Beni-Butembo-Lubero a remis une salle d'accueil/d'attente pour les justiciables et autres visiteurs du Parquet Près le Tribunal de Paix de Beni.

Ce projet à impact rapide de la Section d'Appui à la Justice et à l'Administration pénitentiaire de la MONUSCO contribue à l'amélioration de conditions d'accueil des justiciables et permettra l'isolement de témoins en attente de leurs auditions. Ce projet d'un montant de 6 929 dollars américains a été financé par la MONUSCO.

Toujours à Beni, les étudiants de la faculté agricole de l'Université officielle de Semuliki, l'ONG One Girl One Leader et la MONUSCO ont, à l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement, planté 150 arbres le long de la rue principale de la ville de Béni.

Contacts :

MONUSCO : Charles Bambara, Directeur de l'Information publique : bambara@un.org ; tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Félix Prosper Basse, Porte-parole : bassef@un.org ; tél. Bureau +243 81 890 60 24 ; mobile : +243 997 06 8873

Lt-Col Serge Haag, Porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org Tél. Bureau +243 81 890 31 78 ; Mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 7706

Equipe-Pays des Nations Unies : Florence Marchal, Coordonnatrice du Groupe de Communication des Nations Unies : marchalf@un.org; tél +243 997 06 88 04



Organisation des Nations Unies

Ces arbres vont permettre d'améliorer l'environnement de la ville de Beni, notamment en offrant de l'ombrage naturel. A travers cette activité, qui s'est conclue par une pièce de théâtre intitulée « Les forêts en agonie » jouée par la compagnie de Beni, il s'agissait surtout de sensibiliser la population à la protection de l'environnement.

A Beni, la célébration de la Journée mondiale de l'Environnement a permis non seulement à « rapprocher les gens avec la nature », thème de l'édition 2017, mais elle a aussi tout simplement rapproché les gens entre eux au travers du rire, de l'entraide, du partage d'expérience.

Police MONUSCO :

Le 31 mai 2017, une activité de sensibilisation sur la transformation des conflits en cohabitation pacifique a été organisée par le secteur de la Police des Nations Unies (UNPOL) de Beni au Nord-Kivu. 71 participants issus d'organisations diverses (acteurs des différentes associations et organisations des jeunes de la localité d'Oicha, autorités administratives territoriales, associations non étatiques, société civile et chefs coutumiers) ont pris part à cette activité.

Dans le cadre du mandat de protection des civils, un atelier de sensibilisation sur les conséquences des violences sexuelles liées à l'insécurité, commises sur des jeunes filles âgées de 13 à 17 ans a eu lieu le 30 mai à Oicha en territoire de Beni.

Cette activité a été menée par une équipe de UNPOL, avec la participation de deux membres de la section des Affaires civiles de la MONUSCO/ Beni. Cette activité a regroupé 90 participants et plusieurs acteurs des différentes associations et entités de la ville d'Oicha.

Du 30 mai au 1er Juin 2017, le bureau genre de la Police MONUSCO, en exécution de la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU, a initié à Kinshasa, une formation des points focaux genre de la Police nationale congolaise et des OPJ (Officier de Police Judiciaire).

Cette formation entre dans le cadre de la mise en œuvre du mandat de la police MONUSCO notamment dans son volet protection des civils. 40 cadres et Officiers de Police Judiciaires de la PNC dont 17 femmes ont participé à ces assises.

Point sur le soutien des Nations Unies aux opérations de révision du fichier électoral en République démocratique du Congo :

L'enrôlement continue avec l'ouverture de nouveaux centres d'inscription dans la ville province de Kinshasa. À la date du 3 juin 2017, il y a 115 centres d'inscription ouverts sur les 969 prévus. La formation des agents de la CENI (Commission Electorale Nationale Indépendante) est terminée et l'ouverture de nouveaux centres d'inscription se poursuit de manière progressive.

Contacts :

MONUSCO : Charles Bambara, Directeur de l'Information publique : bambara@un.org ; tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Félix Prosper Basse, Porte-parole : bassef@un.org ; tél. Bureau +243 81 890 60 24 ; mobile : +243 997 06 8873

Lt-Col Serge Haag, Porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org Tél. Bureau +243 81 890 31 78 ; Mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tel. +243 81 890 7706

Equipe-Pays des Nations Unies : Florence Marchal, Coordonnatrice du Groupe de Communication des Nations Unies : marchalf@un.org; tél +243 997 06 88 04



Organisation des Nations Unies

Le président de la CENI justifie le choix du lancement de l'opération d'identification et d'enrôlement des électeurs dans 4 Communes d'abord sur les 24 pour des raisons d'efficacité. « Kinshasa compte 969 Centres d'inscription avec plus de 4 millions d'électeurs attendus. La prise en charge managériale et technique efficace d'une telle opération requiert un lancement progressif en stabilisant les centres lancés avant d'en ouvrir d'autres. Au regard de la sensibilité du fichier, l'enrôlement se fait toujours de manière graduelle, ce que nous avons fait en provinces et c'est également ce qui se fait ailleurs. A partir la semaine prochaine, nous couvrirons toute la capitale.

La durée d'enregistrement pour chaque centre ouvert est de 90 jours. La CENI travaille pour mettre en œuvre un fichier fiable et inclusif. Chaque partie du territoire national doit pouvoir bénéficier du même traitement que les autres en termes de délai, de matériels et autres.

La MONUSCO, dans son rôle de bons offices et d'assistance à l'administration électorale, va mettre tout en œuvre pour qu'aucune personne en âge de se faire enrôler ne soit oubliée, nous pensons particulièrement aux provinces non encore programmées (Kasaï et Kasaï Central), aux handicapés, les sourds et muets et d'autres groupes minoritaires qui ont le droit d'être enrôlé.

Il faut rappeler que l'appui de la MONUSCO s'inscrit dans la droite ligne des Résolutions 2277 et 2348 du Conseil de Sécurité sur la RDC, qui a donné à la MONUSCO le mandat pour soutenir la révision du fichier électoral et appuyer l'organisation d'élections crédibles, transparentes et inclusives en RDC.

La CENI a établi un chronogramme qui fixe le début et la fin de l'enregistrement des électeurs. Elle devra également publier le calendrier électoral qui relève de sa responsabilité conformément à la Constitution, la loi électorale, l'accord du 31 décembre 2016 et les arrangements particuliers.

N'oublions pas que le cycle électoral est une succession d'événements et de dates qui, si respectés, permettent d'aboutir à un processus de désignation par les électeurs de représentants légitimes. La MONUSCO soutient le processus électoral pour que la CENI en tant que bénéficiaire ait les moyens d'organiser des élections crédibles et transparentes.

Activités de l'Equipe-pays

OCHA : Visite du coordonnateur humanitaire au Kasaï et au Kasaï Central

Le coordonnateur humanitaire, Dr Mamadou Diallo, s'est rendu à Kananga et Tshikapa, chef – lieux des provinces du Kasaï Central et du Kasaï lundi et mardi derniers. En compagnie du chef du bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA – RDC), Dr Mamadou Diallo s'est rendu dans la zone afin de rendre compte de la situation humanitaire suite aux affrontements répétés entre l'armée régulière et la milice Kamuina Nsapu depuis juillet 2016.

Il était aussi question pour le coordonnateur humanitaire de se rendre compte de l'évolution de la réponse en cours à travers les différents financements déjà rendus disponibles aux profits des acteurs humanitaires. Au

Contacts :

MONUSCO : Charles Bambara, Directeur de l'Information publique : bambara@un.org ; tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Félix Prosper Basse, Porte-parole : bassef@un.org ; tél. Bureau +243 81 890 60 24 ; mobile : +243 997 06 8873

Lt-Col Serge Haag, Porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org Tél. Bureau +243 81 890 31 78 ; Mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 7706

Equipe-Pays des Nations Unies : Florence Marchal, Coordonnatrice du Groupe de Communication des Nations Unies : marchalf@un.org; tél +243 997 06 88 04



Organisation des Nations Unies

cours des échanges avec les autorités provinciales, Mamadou Diallo a plaidé, entre autres, pour de meilleures conditions d'accès humanitaires.

Cette visite du coordonnateur humanitaire intervient quelques jours seulement après son approbation d'une allocation de 3 millions de dollars du fonds humanitaire de la RDC au profit des secteurs de la santé, la logistique et le transport en réponse à la crise dans la région du Kasai. Le Kasai et le Kasai Central sont les deux provinces qui enregistrent beaucoup de déplacés et continuent à enregistrer chaque jour de nouveaux mouvements. Près d'un million trois cent mille déplacés internes et près de 20 000 Congolais qui se sont réfugiés en Angola sont enregistrés.

OCHA : Plaidoyer pour la prise en charge des cas de fistule dans la Province de l'Ituri.

Près de 9 250 femmes souffrant de fistule obstétricale ont été enregistrées auprès des services sanitaires de la province, cependant moins de 10% -844 femmes- ont été prises en charge au courant de l'année 2016, selon la Division provinciale de l'Ituri. Faute de financement, la majorité des cas -91%- sont restés sans assistance à ce jour. Le coût de réparation de fistule par femme revient à environ 500 dollars américains.

Les autorités sanitaires plaident pour une mobilisation des ressources financières et des partenaires pour lutter contre ce fléau qui affecte 21 des 36 zones de santé de la province. Pour rappel, l'ONG Progrès santé sans prix (PSSP) en partenariat avec l'Institut allemand pour la mission médicale (DIFAEM), le Fonds des Nations Unies pour la Population ainsi que l'Hôpital général de référence de Panzi de Bukavu sont les principaux acteurs à l'œuvre pour la prise en charge des cas.

FAO : La grippe aviaire en République démocratique du Congo menace les moyens d'existence des populations

En mai 2017, une épizootie de grippe aviaire a été déclarée dans la province de l'Ituri en République démocratique du Congo avec la présence de la souche H5N8 très pathogène pour les oiseaux. À l'heure actuelle, aucun cas humain suspecté ou confirmé n'a été signalé en RDC. La souche H5N8 semble être plus mortelle pour les oiseaux que pour l'homme.

Cependant, il est nécessaire de faire preuve de vigilance pour contrer les éventuels cas qui pourraient survenir. Infectant les oiseaux sauvages ou domestiques, certaines souches du virus influenza aviaire telles que les souches H5N1 et H7N9 sont transmissibles et hautement pathogènes pour l'homme.

L'influenza aviaire hautement pathogène appelée communément « Grippe aviaire » est une maladie contagieuse causée par un virus Influenza de type A qui peut toucher presque toutes les espèces d'oiseaux sauvages et domestiques. Elle peut entraîner une mortalité très élevée chez les volailles domestiques et atteindre rapidement un très grand nombre d'oiseaux dans une zone donnée.

Contacts :

MONUSCO : Charles Bambara, Directeur de l'Information publique : bambara@un.org ; tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Félix Prosper Basse, Porte-parole : bassef@un.org ; tél. Bureau +243 81 890 60 24 ; mobile : +243 997 06 8873

Lt-Col Serge Haag, Porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org ; Tél. Bureau +243 81 890 31 78 ; Mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 7706

Equipe-Pays des Nations Unies : Florence Marchal, Coordonnatrice du Groupe de Communication des Nations Unies : marchalf@un.org ; tél +243 997 06 88 04



Organisation des Nations Unies

La grippe aviaire pourrait déclencher une hécatombe de volailles avec un impact néfaste sur les régimes alimentaires et l'économie de la région, aggravant ainsi une situation déjà difficile.

Avec la fermeture des frontières et/ou la réduction de l'importation de la volaille et des produits avicoles, l'insécurité alimentaire est appelée à s'intensifier au cours des mois à venir dans les zones infectées et à risque. Particulièrement, les enfants risquent de ne plus avoir accès aux protéines animales que nous retrouvons dans les produits dérivés tels que les œufs importés de l'Ouganda.

Dès l'annonce de mortalité importante de volailles à Joo et Kafé (province de l'Ituri), une équipe conjointe du Centre d'Urgence pour les maladies animales transfrontières (ECTAD), de l'organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et du Gouvernement s'est rendue sur le terrain, pour y effectuer un diagnostic et renforcer les capacités des services vétérinaires locales. Ces agents de terrain ont été formés à la détection de la maladie et à l'abattage de la volaille contaminée.

L'une des principales mesures de prévention de la maladie consiste à observer de bonnes pratiques d'hygiène. Toutes les personnes qui travaillent dans le secteur avicole ou vendeurs de volaille, ont une responsabilité à assumer à cet égard. Il est donc impératif de signaler toute mortalité suspecte de volailles aux Services provinciaux de l'Agriculture, Pêche et Elevage.

Situation militaire

(Par le Capitaine Adil Esserhir, porte-parole militaire par intérim de la MONUSCO)

La situation sécuritaire **dans la ville-province de Kinshasa** et **dans les autres provinces** situées dans la partie occidentale de la République Démocratique du Congo, a été jugée calme durant la semaine écoulée.

Dans les provinces du Kasai, Kasai Central et Kasai Oriental, elle a été marquée par l'activisme des miliciens **Kamuina Nsapu** et des groupes Mayi-Mayi d'auto-défense locaux, dans les localités de **Bakwa Mwanza, Dingaya-Dimanya** et **Bayamba**.

Les unités de la Force de la MONUSCO déployées dans cette partie du Congo poursuivent leurs efforts pour dissuader les violations des droits de l'homme, faciliter l'accès humanitaire et assurer la protection des civils conformément à son mandat.

Dans les provinces de Haut et de Bas-Uélé, une résurgence de l'activisme des éléments de l'Armée de Résistance du Seigneur (LRA) a été rapportée pendant la période sous examen.

Les troupes des Forces Armées de la République Démocratique du Congo (FARDC) et celles de la Force de la MONUSCO, maintiennent leur pression sur ces éléments de la LRA, par la conduite de patrouilles vigoureuses, dans le but de neutraliser les insurgés et de protéger les populations civiles.

Contacts :

MONUSCO : Charles Bambara, Directeur de l'Information publique : bambara@un.org ; tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Félix Prosper Basse, Porte-parole : bassef@un.org ; tél. Bureau +243 81 890 60 24 ; mobile : +243 997 06 8873

Lt-Col Serge Haag, Porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org Tél. Bureau +243 81 890 31 78 ; Mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 7706

Equipe-Pays des Nations Unies : Florence Marchal, Coordonnatrice du Groupe de Communication des Nations Unies : marchalf@un.org; tél +243 997 06 88 04



Organisation des Nations Unies

En Ituri, les troupes de l'armée congolaise et celles de la Force de la MONUSCO fournissent des efforts majeurs, en vue d'interdire l'activisme des éléments réfractaires du Front de Résistance Patriotique de l'Ituri (FRPI) dans les localités situées au Sud du territoire d'**Irumu**.

Les FARDC et les Casques bleus, ont dominé les zones affectées par le prompt déploiement des troupes d'intervention rapide, dont les actions ont repoussé les assaillants et assuré la protection des populations civiles.

Au Nord-Kivu, la situation sécuritaire a été jugée tendue, volatile et imprévisible dans certaines localités situées dans les différents territoires de cette province.

Les Forces coalisées FARDC-MONUSCO maintiennent sous leur contrôle la situation sécuritaire dans les régions touchées par l'activisme des groupes armés, et ce, par des réponses rapides à leurs incursions, et la conduite d'activités proactives visant à prévenir leurs exactions.

Dans le territoire de Beni, l'armée congolaise soutenue par la Force de la MONUSCO, poursuit ses actions dans le but d'anéantir les menaces sécuritaires proférées par les éléments de l'Alliance des Forces Démocratiques (ADF), et d'assurer la protection des populations civiles.

Le 2 juin 2017, les troupes de la Force MONUSCO basée à **Mamudioma**, à 15 kilomètres à l'est d'**Oicha**, ont réussi à repousser une attaque par des présumés éléments ADF sur leurs positions.

La Force de la MONUSCO et les FARDC continuent de surveiller toute activité suspecte de L'ADF dans la région de **Beni-Eringeti**, et ont mis en place conjointement des mesures préventives pour assurer une protection permanente des civils.

Dans le territoire de Rutshuru, la Force de la MONUSCO continue d'apporter son soutien aux troupes des FARDC, dans le but de contrer les activités négatives des groupes armés.

Depuis le 31 mai 2017, des opérations conjointes MONUSCO-FARDC ont été lancées contre des éléments du groupe Mayi-Mayi actifs dans les régions situées au Sud du lac Edward.

La Force de la MONUSCO a déployé des troupes pour les opérations terrestres et le soutien aérien. Un soutien logistique et technique a également été fourni aux FARDC au cours de ces opérations.

Ces opérations ont non seulement permis d'appréhender plusieurs éléments du groupe Mayi-Mayi, mais aussi d'établir le contrôle du Gouvernement de la RDC dans les zones de **Chondo** (7 km au Nord-est de **Vitshumbi**), **Kamuhoro** (à l'Ouest de **Nyamilima**) et **Muti Muchanga**.

Au chapitre des redditions dans la province, durant la semaine écoulée, douze (12) éléments de différents groupes armés, dont **huit (08) des Forces Démocratiques de Libération du Rwanda (FDLR)**, se sont rendus aux troupes des Forces congolaise et onusienne déployées dans la province.

Contacts :

MONUSCO : Charles Bambara, Directeur de l'Information publique : bambara@un.org ; tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Félix Prosper Basse, Porte-parole : bassef@un.org ; tél. Bureau +243 81 890 60 24 ; mobile : +243 997 06 8873

Lt-Col Serge Haag, Porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org Tél. Bureau +243 81 890 31 78 ; Mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tel. +243 81 890 7706

Equipe-Pays des Nations Unies : Florence Marchal, Coordonnatrice du Groupe de Communication des Nations Unies : marchalf@un.org - tél +243 997 06 88 04



Organisation des Nations Unies

Au Sud-Kivu, les Forces congolaise et onusienne maintiennent sous leur contrôle la situation sécuritaire dans les différents territoires de cette province, et ce, en dépit de l'activisme de quelques groupes armés et des activités menées pour les neutraliser, rapportés dans les régions de **Lukinga** et de **Kamombo**.

Au chapitre des redditions dans cette province, le 29 mai 2017, deux (02) éléments du groupe Mayi-Mayi **Rahiya Mutomboki** se sont rendus aux troupes de la Force de la MONUSCO déployées dans la localité de **Bunyakiri**.

Au Tanganyika, la Force de la MONUSCO poursuit normalement ses activités visant à dissuader les actions des milices **Luba** et **Twa**, dans le but de mettre un terme aux conflits interethniques et d'assurer la protection des populations civiles.

Enfin, la Force de la MONUSCO a maintenu un très haut niveau de patrouilles armées, de jour comme de nuit, et a fourni plusieurs escortes, soit pour évacuer des civils blessés, soit au bénéfice d'Organisations Non Gouvernementales (ONG), pendant la période sous examen.

Contacts :

MONUSCO : Charles Bambara, Directeur de l'Information publique : bambara@un.org ; tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Félix Prosper Basse, Porte-parole : bassef@un.org ; tél. Bureau +243 81 890 60 24 ; mobile : +243 997 06 8873

Lt-Col Serge Haag, Porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org Tél. Bureau +243 81 890 31 78 ; Mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 7706

Equipe-Pays des Nations Unies : Florence Marchal, Coordonnatrice du Groupe de Communication des Nations Unies : marchalf@un.org- tél +243 997 06 88 04